**REGLEMENT PARTICULIER**

**7eme TOURNOI NATIONAL DE PIERRELATTE**

**14 & 15 avril 2018**

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.Bad sous la responsabilité du Juge-Arbitre.**

1. Le juge-arbitre est Monsieur \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**.** Le tournoi est autorisé par la F.F.Bad : \_\_\_\_\_
2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton classés dans les séries**,** **N3/R4, R5/R6 , D7/D8, D9/P10, P11/P12, NC. Minimum Cadet avec un classement R6. Les mineurs devront se présenter au pointage avec l’adulte qui les accompagne, et signer la feuille d’émargement, celui-ci devra être présent dans le gymnase tant que le mineur dont il a la charge est en compétition. Sous peine de se voir interdire l’accès à celle-ci.**
3. Toute participation au tournoi implique l’adoption du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
4. La feuille d’inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 31 mars 2018.** Aucune inscription ne sera validée sans règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 31 mars 2018.** Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié à la fédération au plus tard la veille du tirage au sort. Il sera seul responsable des conséquences s’il joue sous le coup d’une sanction fédérale.
5. Les têtes de séries seront désignées par le Juge arbitre à l’aide du CPPH de la FFBad **au 31 mars 2018**.
6. **2 tableaux sont possibles pour toutes les séries.** Les joueurs peuvent s'inscrire **dans 2 séries différentes**. Les matches se joueront à la halle des sports de PIERRELATTE**.**
7. **Le samedi se dérouleront les simples OU les mixtes jusqu’aux finales incluses. Le dimanche place aux doubles.**
8. **Le maximum de poules de 4 seront privilégiées pour assurer le maximum de matchs pour tout le monde.**
9. Les séries seront séparées en 2 uniquement en simples qu’en cas de forte représentation.
10. Le nombre de joueurs est limité aux **180** premières inscriptions.
11. En cas de nombre insuffisant de joueurs inscrits dans une série, l'organisation se réserve le droit de regrouper deux séries. Elle préviendra les joueurs concernés.
12. En cas de forfait d’un participant (ou d’une paire), le joueur (ou la paire) pourra être remplacé, dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premiers joueurs inscrits sur la liste d’attente. Le cas échéant, un joueur pourrait participer à trois tableaux pour le bon déroulement du tournoi, et ce, en accord avec le joueur, le J.A. et l’organisation.
13. Les tableaux (SH, SD, DH, DD et Mx):
    1. Tous les tableaux comporteront une première phase qualificative en poules suivie d’une phase en élimination directe.
    2. Pour chaque tableau le nombre d’inscrits est limité. En cas de dépassement dans le tableau, une liste d’attente sera constituée. Les critères de priorités seront :

* ordre d’arrivée de la fiche inscription accompagnée de son règlement.
* Fiche d’inscription expédiée sans son règlement (Email, fax…)
* Joueur inscrit dans sa série de classement

1. L’ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l’échéancier affiché. **Cependant, les horaires et l’ordre des** **matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés jusqu’ 1 h à l’avance.
2. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boissons, serviette…).
3. ***Tout joueur ne répondant pas à l’appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.***
4. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée **immédiatement** après la fin du match.
5. Les matches se dérouleront en auto arbitrage. En cas de litige, les joueurs pourront faire appel au JA.
6. Les joueurs disposent de **3 minutes à compter de l’annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain**,** tester les volants, s’échauffer, changer de tenues et débuter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants.**
7. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants. Merci de respecter le nombre de coaches par terrain, 2 par joueur ou équipe. Des chaises pour les coaches seront prévues derrière chaque terrain**.**
8. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, …) sera compté faute, sauf au service, où il pourra être engagé à nouveau. Pendant l’échange et au service, les filins touchés seront annoncés « let ».
9. **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains.**
10. Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matches consécutifs **est fixé à 20 mn** quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l’annonce du dernier point du match précédent jusqu’à l’annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l’accord express de l’intéressé(e)**. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
11. L’utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.
12. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle**. De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l’article 10 autorise à lancer un match avec 1 heure d’avance.
13. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle, le RSL3 et MAVIS 500 pour les plastiques.
14. Les droits d’engagement ne sont remboursables qu’en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié dans un délai de **5 jours maximum** par l’envoi d’un justificatif (certificat médical, attestation de travail, …) à adresser à la commission régionale d’arbitrage (Ligue RA de Badminton – 37, Route du Vercors – 38500 SAINT CASSIEN ou sophie.bluy@badminton-aura.org) sous peine de sanction fédérale.
15. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d’objets.
16. Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les tribunes avec leurs sacs et de respecter la propreté des tribunes, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

**Le comité d’organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.**

**Date : Signature du Juge Arbitre :**